



MAT ST ISOLE

Mat isolant sans tension



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



DEFINITION / DESTINATION

Peinture de finition mate, sans tension, spécialement conçue pour les travaux de rénovation et d'isolation des taches (nicotine, café, stylo, taches sèches d'humidité...) sur anciens fonds (plafonds, murs, boiserie) de pièces sèches (chambres, séjours, locaux à forte circulation).

PROPRIETES

- Spécial rénovation.
- Sans tension.
- Isole des taches difficiles.
- Excellent pouvoir opacifiant.
- Sans reprises pour une finition parfaite.

CARACTERISTIQUES

COV : (directive 2004/42/CE) Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 500 g/l.
Ce produit contient moins de 420 g/l de COV.

FAMILLE	AFNOR NF T 36-005 - Famille I classe 2b
COMPOSANTS LIANT	Long en huile thixotropée.
DENSITE à 20°	1,63 ± 0,05
VISCOSITE à 20°C	122 ± 3 KU - liquide Visqueux
EXTRAIT SEC EN POIDS	77 % ± 2
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	54 % ± 2

FICHE TECHNIQUE

DILUTION	Prêt à l'emploi. Sans dilution
SECHAGE (à 23°C et HR 50%)	Hors poussières : 2 h. Sec : 6 h / Recouvrable : 24 h ou frais dans frais.
ASPECT/FINITION	Mat tendu. Brillant spéculaire (Bs) < à 5 sous 60°.
RENDEMENT MOYEN	10 à 13 m ² /l (selon la porosité du support)
RESISTANCE A L'ABRASION HUMIDE (NF EN 13300)	Classe 3
COULEUR	Blanc Coloration : peut se teinter avec des colorants universels. Ne pas dépasser la dose de 3 %.
CONDITIONNEMENT	10 L – 2,5 L

Les valeurs sont données pour le produit blanc.

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES SUPPORTS	<p>Elle devra être conforme au DTU 59.1 en vigueur.</p> <p>Bien homogénéiser le produit avant son application.</p> <p>Subjectiles : plâtre, les plaques de plâtre, les enduits à l'eau, les menuiseries, les boiseries, le bois imprimés, les anciennes peintures ou badigeons bien adhérents et les papiers peints.</p> <p>Pour les murs déjà peints :</p> <ul style="list-style-type: none"> → les anciennes peintures doivent être correctement lessivées, après élimination préalable des parties non adhérentes, par grattage et brossage soignés. → → Les parties métalliques doivent être protégées par une couche de primaire antirouille.
CONDITIONS CLIMATIQUES	Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C.
NOMBRE DE COUCHES	1 couche sur fonds cohérents. Si une deuxième couche est nécessaire, appliquer sur la 1ère couche encore humide (frais dans frais) ou attendre 24 heures après.
MATERIEL D'APPLICATION	Brosse, Rouleau (polyamide méché 12 mm / polyamide tissé 13 mm) et Airless
NETTOYAGE	White spirit sans odeur.

FICHE TECHNIQUE

PRECAUTIONS

Contient de la 2-BUTANONE-OXIME. Peut produire une réaction allergique.

Tenir hors de portée des enfants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Pour de plus amples renseignements, se référer à notre fiche de données de sécurité.

CONSERVATION

24 mois dans l'emballage d'origine, fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

DECHETS



En vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, ne jeter pas vos résidus avec les ordures ménagères ni dans l'évier ou dans l'égout.

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé. CED : 080111*

déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

ENVIRONNEMENT

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts.

Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides.

Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.